

Extrait de la fiche RNCP n°30129

Licence Professionnelle Mention : « Métiers de l'industrie : Industrie aéronautique »

Licence Professionnelle - Niveau 6
Mention : Maintenance aéronautique

➡ Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Mise en œuvre de méthodes de conception et fabrication assistées par ordinateur, d'installation et de maintenance de produits, équipements et outillages aéronautiques

- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, essais et contrôles de structures et équipements aéronautiques
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique

Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique ou de l'électronique ainsi que l'architecture globale d'un aéronef pour expliquer qualitativement les phénomènes mis en jeu dans un système aéronautique et dans son environnement

- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité
- Définir les techniques à utiliser et les outillages ; déterminer les cadences et les flux de production
- Diriger les travaux de réalisation de pièces et outillages métalliques et composites
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
- Définir les moyens de mesure et réaliser les essais, mesures de comportement des pièces, contrôles des structures

- Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Mobiliser les notions de certification et de sécurité des aéronefs

Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère.

➡ Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec ce diplôme

C30.3 : construction aéronautique et spatiale

- C33.16 : réparation et maintenance d'aéronefs et engins spatiaux
- C33.2 : installation de machines et d'équipements industriels
 - ◊ Assistant technique essais au sol
 - ◊ Assistant technique validation de système avionique
 - ◊ Assistant technique radionavigation
- ◊ Assistant en maintenance aéronautique
- ◊ Technicien concepteur en avionique
- ◊ Coordinateur qualité aéronautique
- ◊ Assistant chef de projet en bureau d'études
- ◊ Assistant responsable production

➡ Descriptif des composantes de la certification

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau de licence.

Code NSF : 253 Mécanique aéronautique et spatiale, 254 Structures métalliques, 255 Electricité, électronique

Codes des fiches ROME les plus proches : H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel - H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation - H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle - H2502 : Management et ingénierie de production - I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

Extrait de la fiche RNCP n°30129

Licence Professionnelle - Niveau 6 Mention : Maintenance aéronautique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">◇ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation◇ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.◇ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Non accessible en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

Statistiques

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/devenir-de-nos-diplomes/connaissance-reussite-et-devenir-des-publics-etudiants-de-l-ut2j-328567.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information

<http://www.univ-tlse2.fr> <http://www.iut-blagnac.fr>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur:

Blagnac - Toulouse